



BULLETIN ÉLECTRONIQUE AFEAS (via la liste provinciale de courriels)

Mardi 30 mars 2010

Mardi 6 avril 2010 -- 10^e Journée du travail invisible

Parce que «Le travail invisible, ça compte!»

À toutes les membres de l'Afeas, à vous toutes qui, au cours de l'année, avez travaillé «dans l'invisibilité» auprès de vos proches en perte d'autonomie ou malades,

«BONNE JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE.»

Créée par l'Afeas en 2001, la Journée du travail invisible vise à faire reconnaître le travail non rémunéré, dit «invisible», des femmes, et des hommes, auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie. Prendre soin des enfants comme d'un proche en perte d'autonomie est essentiel aux familles et à la société québécoise et canadienne.

Ce travail fait partie de notre richesse collective. Rendons visible, ce travail invisible !

Demande de l'Afeas

Lors de la 10^e Journée du travail invisible, l'Afeas entreprend des démarches pour demander aux gouvernements du Québec et du Canada d'**INSTITUER UNE «JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE»**, le 1^{er} mardi d'avril. Si la réponse est positive, cela permettra que cette journée devienne une journée nationale, donc intégrée dans le calendrier des événements soulignés par le gouvernement chaque année. Si nous ne pouvons obtenir gain de cause cette année, nous y travaillerons en cours d'année : le temps vient à bout des choses, l'Afeas l'a appris dans les nombreux dossiers qu'elle a menés à terme durant ses 44 ans de vie.

Pour informations, voir au www.afeas.qc.ca – section NOUVELLES.

Interventions parlementaires

Le jeudi 1^{er} avril 2010, deux interventions parlementaires pourraient avoir lieu :

- **Assemblée nationale du Québec** : Motion déposée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, pour «Souligner la 10^e Journée du travail invisible créée par l'Afeas». À confirmer

Vous pouvez suivre en direct, voir le site de l'Assemblée nationale, section «Travaux parlementaires - vidéo» ou lire l'intervention dans le procès-verbal de la journée : <http://www.assnat.qc.ca/>.

- **Parlement du Canada** : Motion déposée après entente entre les leaders parlementaires des quatre partis politiques. À confirmer.

Voir sur CPAC (Canal du Parlement canadien) <http://www.cpac.ca>, choisir FRANÇAIS.

** À noter que ces interventions auront lieu ce jeudi car les parlementaires, à Québec comme à Ottawa, seront dans leur circonscription et non au Parlement dans la semaine après Pâques.

** Des informations supplémentaires seront mises sur le site Internet, www.afeas.qc.ca, section «Nouvelles».

Activités des Afeas locales et régionales

Lors de la *Journée du travail invisible*, prenez conscience du travail effectué au sein de votre famille et auprès de vos proches – amies et amis, collègues de travail, etc. Soyez en fières.

- **Discutez-en avec votre entourage** : le nombre d'heures, les mesures ou programmes qui vous aident, les difficultés que vous vivez, les besoins que vous avez, etc....
- **Partagez vos réflexions** : avec nous via le courriel : cornellier@afeas.qc.ca et dans votre communauté via vos médias (hebdomadaires, radios et télévisions).
- **Inscrivez vos activités** : sur le site Internet au www.afeas.qc.ca – Services aux membres – Inscrire une activité.

Pour votre information sur le site Internet Afeas

Lisez les documents de l'Afeas sur le www.afeas.qc.ca :

- Section NOUVELLES - informations sur le 10^e Journée du travail invisible, dont le communiqué de presse et les textes de motions parlementaires;
- Section DOSSIERS PRIORITAIRES – TRAVAIL INVISIBLE - informations et documents sur le travail invisible et sa campagne annuelle.

Des outils pour vos activités sur le www.afeas.qc.ca:

- Pour récupérer le logo : voir page d'accueil du dossier prioritaire «TRAVAIL INVISIBLE». Cliquez sur le bouton droit de votre souris, faites «Enregistrer la photo sous» et enregistrer l'image sur votre disque dur. Insérez cette image dans un document.

Bonne journée du travail invisible

Hélène Cornellier

Coordonnatrice du plan d'action et des communications

NOUVEAU : Lire les Bulletins électroniques via le site Internet Afeas - Publications.

NOTE :

- Pour modifier votre adresse de courriel, avisez Lise Gratton à gratton@afeas.qc.ca
- Pour vous inscrire au Bulletin électronique, voir «Services aux membres» - «Devenir membre».